



Cesu- casse de la part de l'employé

Par fvm, le 30/03/2010 à 19:33

Bonjour,

J'ai fait intervenir une femme de ménage. Je la payais en chèque CESU.

Lors de sa prestation, elle a cassé une étagère. Donc, je lui demande de faire marcher son assurance. Elle me dit que son assurance ne marche pas et que c'est à moi d'utiliser mon assurance. Mon assurance me dit que ce n'est pas à moi.

Ai-je un recours pour faire régler cette femme de ménage?

Merci de votre réponse

fvm